

Spem Miram

INTERNATIONALIS





RAPPORT ANNUEL | 2024

Conformément aux lignes directrices définies par les statuts de Spem Miram Internationalis (SMI) et à son organisation propre pour la solidarité de l'Ordre, un processus clair doit être prévu pour que les frères puissent demander un soutien financier pour la formation, les bourses, les projets et les programmes qui soutiennent la mission de l'Ordre. Il est donc important de se rappeler que le SMI est une organisation de l'Ordre des Prêcheurs sous la direction des chapitres généraux et du Maître de l'Ordre.

A ce titre, le Maître de l'Ordre délègue à cette organisation la gestion de tous les fonds de solidarité de l'Ordre : le Fonds de solidarité, le Fonds Saint-Dominique, le Fonds Dominique Renouard, OP, qui sont régis par les statuts de SMI, 2013. Le fonds pour la formation initiale a été approuvé par le Maître de l'Ordre en novembre 2021, conformément aux actes du chapitre général (ACG) de 2019, 228.

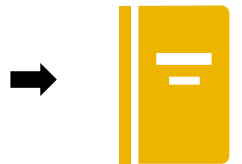
Ce rapport pour l'année fiscale 2023 a été préparé conformément aux dispositions des lois des chapitres généraux (cf. ACG 2013, 203 ; BH 378 ; BH 436 ; Tultenango 2022, 378) et en accord avec les procédés et règles de bonne gestion du conseil SMI, ce rapport a été préparé et correspond à l'exercice 2024.



Grâce à la générosité de diverses entités de l'Ordre et de quelques laïcs dominicains, les fonds de solidarité ont été consolidés conformément à la politique d'investissement de l'Ordre et à l'administration de ces fonds par le syndic de l'Ordre à qui nous sommes reconnaissants pour sa gestion.

Chacun des quatre fonds actuels a ses propres statuts, qui prévoient des objectifs spécifiques pour leur capitalisation et leur distribution, ainsi que la manière d'y accéder en respectant les directives, y compris les formulaires et les critères pour présenter et approuver les demandes respectives.

Chaque année, au mois de mars, un atelier est organisé pour les nouveaux provinciaux et vice-provinciaux, au cours duquel sont expliquées les directives et les procédures d'accès aux fonds de solidarité de l'Ordre. L'information est disponible sur [le lien suivant](#):



Membres du Conseil du SMI

2023- 2026



fr. Juan Ubaldo LÓPEZ
SALAMANCA
(Colombia,
Président SMI)



fr. Anthony
WALSH
(Australie)



fr. Stephen
María LOPEZ
(USA)



fr. Pablo
CONDRAC
(Argentina-
Chili),

fr. Richard
OUNSWORTH
(Angleterre),



01

RAPPORT FINNACIER 2024

- a) État des fonds en 2024 et disponibilité pour 2025.
- b) Demandes approuvées par le Maître de l'Ordre au cours de l'année 2024

02

SPEM MIRAM MONIALES

03

CONSIDÉRATIONS FINALES

01

RAPPORT FINANCIER 2024



"01

Rapport Financier 2024

Sur la base de la politique d'investissement, des considérations financières et de la répartition des intérêts, voici l'état des fonds et leurs mouvements au cours de l'année 2024.

a. État des fonds en 2024 et disponibilités pour 2025

FONDS	SOMMAIRE						
	BILAN 31/12/2023	DISPONIBILITE 2024	APROUVÉ 2024	RETORU INVESTISSEMENT 2024	CONTRIBUTION 2024	BALIN 31/12/2024	DISPONIBILITE 2025
1. Saint Dominique	5.773.783,12	312.514,99	109.028,90	484.789,50	88.160,00	5.983.140,00	363.592,12
2. Solidarité	6.169.028,47	325.950,95	209.425,14	514.995,71	88.160,00	6.385.937,40	386.246,78
3. Dominique Renouard	6.460,72	6.460,72	-	-	-	422.688,48	422.688,48
4. Formation initiale	476.107,11	-	2.700,00	62.123,77	88.160,00	863.307,55	-
TOTAL	12.425.379,12	644.926,66	321.154,04	1.061.908,98	264.480,00	13.655.073,43	1.172.527,38

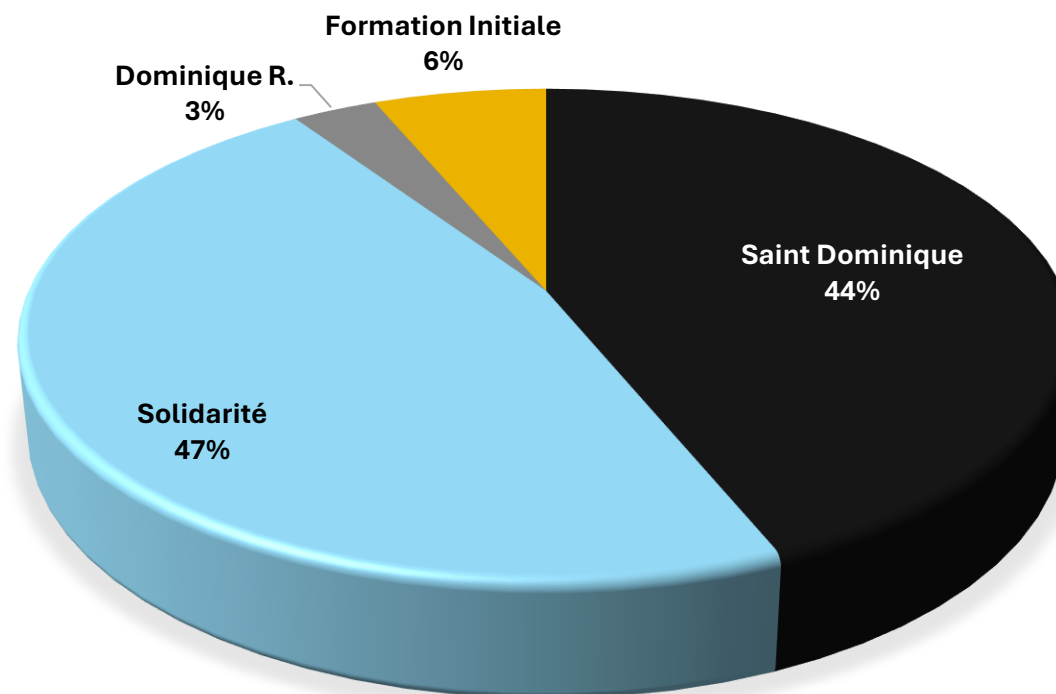
// 01

Rapport Financier 2024

**Distribution du
capital des fonds
avant le 31
décembre 2024.**

Au cours de l'année 2024, des dons d'un montant de 198.332,46 € ont été reçus pour le Fonds de formation initiale conformément aux ACG 2019, 228, qui se composent de dons faits au Maître de l'Ordre, dons reçus d'entités de l'Ordre et de quelques laïcs dominicains. À noter notamment les dons reçus en 2024 des provinces de Saint-Albert-le-Grand (États-Unis) et de Belgique.

L'image suivante présente la répartition des fonds au 31 décembre 2024 :



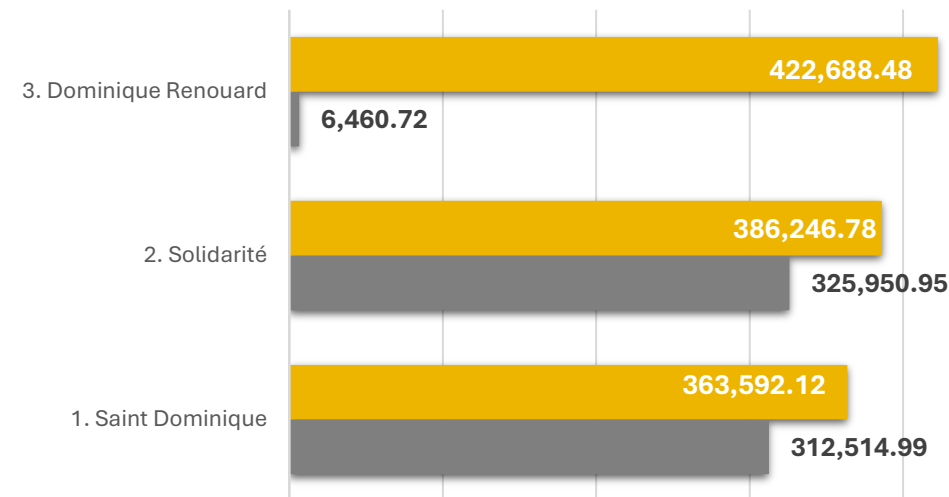
" 01

Rapport Financier 2024

D'autre part, on peut observer qu'en raison du comportement financier des investissements du capital des fonds de Saint Dominique et de Solidarité, ils présentent une valeur positive (bénéfice), s'élevant à 1 061.908,98 €, ce qui augmente la valeur du capital des fonds.

Fonds 2023 vs 2024

■ Disponibilité 2025 ■ Disponibilité 2024



La disponibilité des fonds pour répondre aux demandes de l'année 2025 est de 1 172.527,38 €, étant donné que les rendements financiers de l'année 2024 ont été positifs.

b. Les demandes approuvées par le Maître de l'Ordre en 2024, sur la base des recommandations faites par le Conseil de SMI, s'élèvent à 396 155,04 €, répartis comme suit :

**TOTAL DES
FONDS:
€ 396.155,04**

DISTRIBUTION DU FONDS SAINT DOMINIQUE 2024		
ENTITÉ	CONCEPT	MONTANT
Ecuatorial Africa PSCL	Formation iniatiale	43.363,00
St Augustine - Afrique	Formation iniatiale	6.141,44
Congo VP St Pius V	Formation iniatiale	176.800,00
Nigeria - Zambie	Formation iniatiale	36.342,70
Afrique du Sud	Formation iniatiale	24.479,00
Total Fond Saint Dominique		287.126,14

DISTRIBUTION DU FUND DE SOLIDARITÉ 2024		
ENTITÉ	CONCEPT	MONTANT
Congo VP St Pius V	Bourse	33.400,00
St Augustine - Afrique	Bourse	11.509,90
Canada - Rwanda /Burundi	Bourse	39.355,00
Colombia	Bourse	7.184,00
Vietnam	Bourse	10.530,00
Brazil	Mission	7.050,00
Total Fonds Solidarité		109.028,90

"

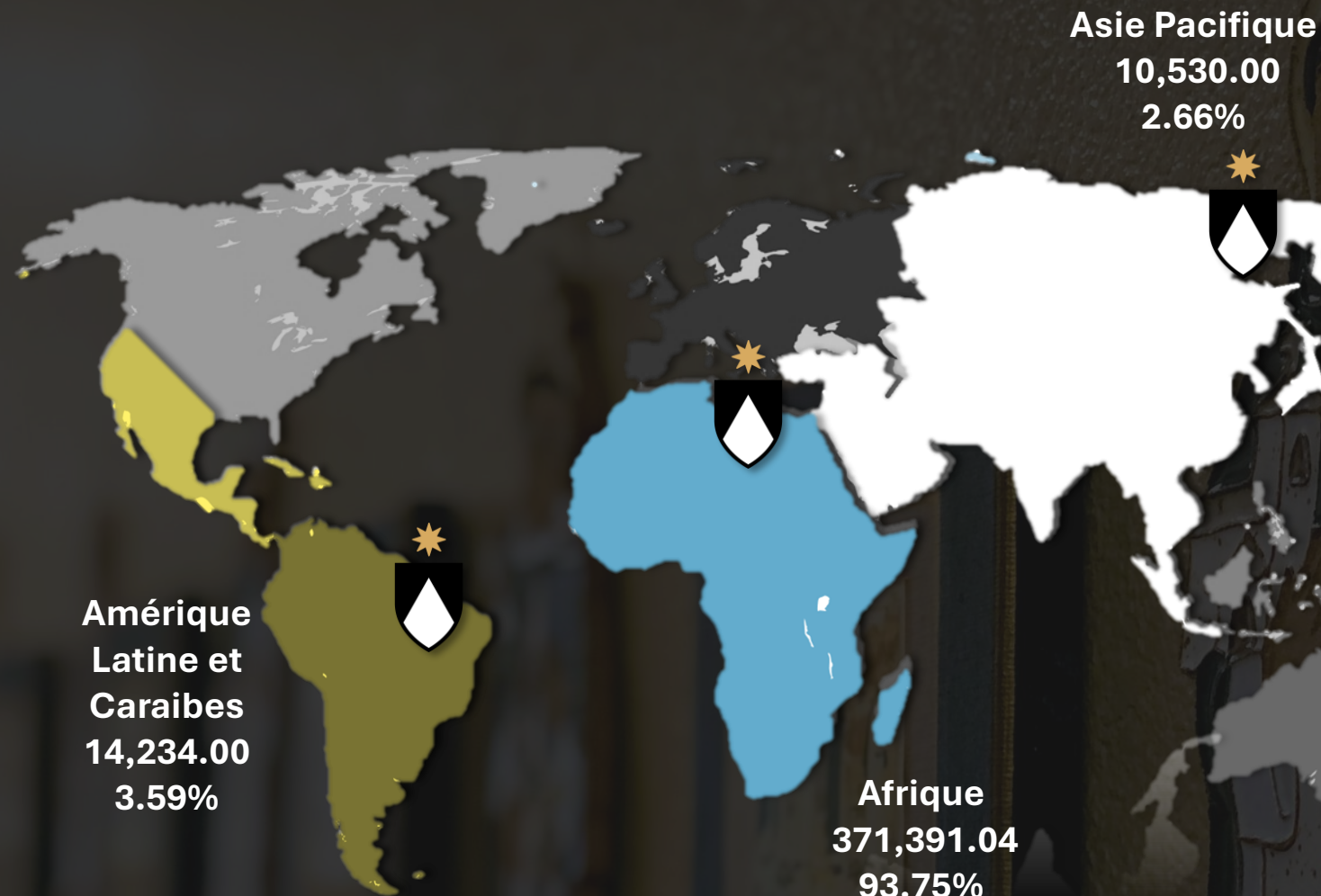
01

Rapport Financier 2024

" 01

Rapport Financier 2024

Répartition du Fonds de solidarité pour les régions



// 01

Rapport Financier 2024



Nos frères étudiants de la Province Saint-Augustin – Afrique, qui poursuivent leur formation philosophique et théologique à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest.



02

SPEM MIRAM MONIALES





02

SPEM MIRAM MONIALES

La commission des moniales Spem Miram est une sous-commission de la commission internationale des moniales de l'Ordre (CIM). Il a été créé en 2017, sur recommandation du frère Bruno Cadore, Maître de l'Ordre, pour coresponsabiliser les moniales dans la gestion du Fonds des moniales.

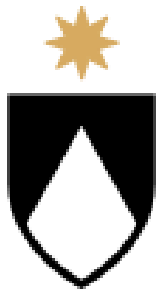
Le Fonds des moniales est un fonds destiné à aider les monastères qui en font la demande et est alimenté par des dons, le produit de la vente de monastères supprimés et le Fonds immobilier luxembourgeois. Le solde du fonds au 31/12/2024 s'élève à 958 794 €.

Depuis 2018, en étroite collaboration avec le syndic de l'Ordre, il est possible d'accéder aux comptes du Fonds, qui couvre également les frais des dossiers des moniales au Dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique (DIVCSVA), et le remboursement des frais du promoteur général des moniales ou des vicaires pour les visites des monastères.

// 02

SPEM MIRAM MONIALES

La CIM nomme trois de ses membres à la Commission des moniales Spem Miram, qui sont confirmés par le Maître de l'Ordre. La Commission est composée, pour les années 2022-2026, de Sœur Mary Catharine Perry (USA) ; Sœur Mary Augustine Cruz (Philippines) ; et Sœur María Belén Marín López (Espagne ; Coordinatrice).



Reste

Spem Miram Internationalis ne contrôle pas et ne fait pas de rapport sur les subventions accordées par le Fonds des Moniales Spem Miram.

Cependant, le Maître de l'Ordre a informé SMI de la réception de certaines demandes. Par conséquent, ce qui suit est un bref rapport avec la collaboration du frère Juan Luis Mediavilla García, syndic de l'Ordre.

Accepter



"

02

SPEM MIRAM MONIALES



2024

ENTITÉ	MONTANT
Monastère de Loro-Piceno	49.071,00
Monastère de Santo Domingo	1.400,00
Monastère St María Prulla (préstamo)	250.000,00
Monastère Reina de los Ángeles	40.000,00
Monastère Madre de Dios - Cavaco	85.031,00
Monastère Madre de Dios - Curazao	151.857,00
Monastère Portugal	55.500,00
Monastère de Angola	10.600,00
Monastère de Morelia - México	15.000,00
Monastère de Benin	19.999,00
Monastère de Toro - España	66.228,00
Monastère de Gubbio	17.071,00
Monastère de Camerún	9.500,00
Fédération - Mexico	23.300,00
Fédération - Colombia	9.363,00
Commission LCM	25.644,00
Curie Générale	100.000,00
TOTAL	929.564,00

Dons

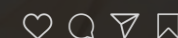
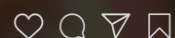
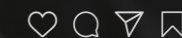
333.871,00

Vente du Monastère de Loro Piceno

804.000,00

// 02

SPEM MIRAM MONIALES

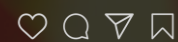
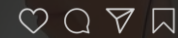


Rénovation de la chapelle du monastère de la
Divine Miséricorde (Kabwe, Zambie)



// 02

SPEM MIRAM MONIALES



Restauration de certains
espaces du monastère de
Santa Catalina de Siena,
Morelia (Mexique)



03

CONSIDÉRATIONS FINALES



CONSIDÉRATIONS FINALES

Au cours de l'année 2024, le Conseil de SMI s'est réuni deux fois : une fois en personne à Rome en avril et une autre fois virtuellement en novembre pour d'analyser et d'évaluer les demandes reçues.

Quant à la partie financière de ce rapport, ses sources sont tirées des registres comptables conservés au bureau du Syndic de l'Ordre et du rapport annuel présenté par le frère Juan Luis Mediavilla García, Syndic de l'Ordre.

Nous remercions le Maître de l'Ordre pour la confiance accordée à chacun des membres du Conseil de Spem Miram Internationalis, pour la période 2023-2026, dans le but de gérer les ressources et de répondre de manière pertinente, équitable, transparente et à la recherche du bien commun.

Ce rapport a été présenté par le président du SMI lors de la plénière du Conseil général en mai, conformément aux dispositions des ACG Trogir 2013, 203 et Tultenango 2022, 378.



fr. Juan Ubaldo López Salamanca, O.P.
Président



ORDO PRAEDICATORUM

Convento Santa Sabina (Aventino) – Piazza Pietro d'Illiria, 1 – 00153 ROMA
☎ +39 06 57940 555 / spemmiram@curia.op.org